

**COMMUNE DE GRASSENDORF**  
**Extrait des délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 9 février 2016**

*sous la présidence de M. Bernard INGWILLER, Maire*

Nombre de conseillers : élus: 11 en fonction: 11 présents ou représentés: 11

Membres présents : INGWILLER Bernard, Maire - OSTER Patrick, Adjoint - BATT Michel - GEOFFROY Valérie - INGWILLER Marie-Rose - JUNG Benoît - MARTZ Marcel - MASSE Benoît - OEHLVOGEL Pascal - SCHAEFFER Annie - SZYMANSKI Marie-Jeanne

Convocation du 2 février 2016

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Lecture et signature du précédent procès-verbal
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance
- 3) Remplacement des volets au presbytère (devis)
- 4) Mise en place de supports pour vélos (école)
- 5) Biens Communaux : changement de dénomination de l'Exploitation SCEA INGWILLER – délibération complémentaire
- 6) Demandes de subventions
- 7) Divers

**Lecture du précédent procès-verbal**

Le procès-verbal de la séance du 20 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

**Désignation d'un secrétaire de séance**

Madame INGWILLER Marie-Rose est désignée comme secrétaire de séance.

**Remplacement des volets au presbytère (devis)**

Monsieur le Maire propose de prendre la délibération définitive lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal, après avoir reçu les devis définitifs.

**Installation de supports pour vélos**

Monsieur le Maire constate que certains enfants de Grassendorf viennent fréquemment à vélo à l'école, mais qu'ils n'ont pas de support pour les poser, les vélos « traînent » donc devant le foyer, parfois même sur la route.

Afin d'assurer la sécurité et que les enfants n'aient pas à aller sur la route pour récupérer leur vélo en sortie de classe, Monsieur le Maire propose l'installation d'un support à cycles à côté du foyer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PREND ACTE** du devis n° 7115 de la société BEYLER Frères de UBERACH pour l'installation d'un support pour 6 cycles, d'un montant de 449,15 € TTC,
- **AUTORISE** le Maire à signer le devis correspondant et à faire réaliser les travaux,

- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget 2016.

*(Approuvé à l'unanimité)*

## **Bien communaux : changement de locataires – délibération complémentaire**

Après que le Maire ait quitté la salle du Conseil, le Conseil Municipal est placé sous la présidence de l'Adjoint au Maire. Monsieur OSTER Patrick rappelle les changements intervenus dans la location des biens communaux ;

Suite au changement de dénomination de l'exploitation agricole « SCEA INGWILLER », celle-ci demande que les parcelles de biens communaux ci-dessous qu'elle exploite, soient désormais **attribués à la « SCEA INGWILLER AURELIEN »** majoritaire au niveau de la SCEA à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**VU** la délibération du Conseil Municipal du 18 décembre 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **PRÉCISE** les biens concernés par références cadastrales :

<b>Section</b>	<b>Numéro</b>	<b>Lieu dit</b>	<b>Surface (ares)</b>
11	75	HARD	8,77
11	0103	WALDBUCKEL	315,70
11	0105	ORGELSTUCK	83,10
11	0108	KOEPPFEL / WALDFELD	160
10	417	GRUNDEL	32,65
11	0104	WALDBUCKEL	519
11	0089	HARD	10,40
11	0107	WALDFELD	79,60

- **CONFIRME**

La location des lots de biens communaux désignés ci-dessus à la « SCEA INGWILLER AURELIEN ».

le transfert de l'ensemble des biens communaux loués à la « SCEA INGWILLER » (ancienne dénomination) à la « SCEA INGWILLER AURELIEN » (nouvelle dénomination).

- **AUTORISE** le 1<sup>er</sup> Adjoint, Monsieur OSTER Patrick, à signer au nom de la Commune :
- Le transfert à la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de l'ensemble des biens loués à la « SCEA INGWILLER AURELIEN »,
  - A saisir Monsieur le Préfet et porter le dossier devant la Commission Départementale de Cumuls en sollicitant l'accord d'exploiter,
  - Le bail de location entre la Commune de Grassendorf propriétaire des biens communaux et le nouveau locataire la « SCEA INGWILLER AURELIEN », avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour une durée de 9 ans, au prix fixé par l'Arrêté Préfectoral des fermages.

*(Approuvé à l'unanimité des membres présents – 1 abstention M. INGWILLER)*

## **Demande de subvention - voyage scolaire à La Hoube**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de l'école élémentaire Philippe Chrétien Schweitzer de Pfaffenhoffen présentant la liste des élèves domiciliés à Grassendorf et susceptibles de participer à divers voyages éducatifs.

**VU** la délibération du 13 juin 2014 qui fixe les conditions de participation de la Commune aux voyages/stages scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** d'accorder la subvention comme suit, calculée sur la base de 9 € par jour et par élève, sur présentation d'un justificatif de participation.

- **Voyage Scolaire à la Hoube du 29 mars au 2 avril 2016**  
GEOFFROY Ellyn : 45 €

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget Primitif de 2016.

10 votes pour - 1 abstention (Mme GEOFFROY)

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
INGWILLER Bernard